



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030765

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/03/2025 16H56 C:000181 I:29452
V/REF : 1000764
V/Email reçu le Mardi 11/03/2025 a 16H56

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, RUE DU PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 3731
IMMEUBLE : LE 18 RUE NOUVELLE
16/18/64 RUE NOUVELLE
01330 VILLARS LES DOMBES

Feillens, le 31 Mars 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 16 RUE NOUVELLE - VILLARS LES DOMBES - MME MOREL - 0687284886
MME BERARD (COMMERCIALE SEMCODA) 0761123016
OK POUR MOREL SA FILLE PREVIENT SA MAMMAN POUR 15H30

MOTIF : INTERVENIR POUR REBOUCHAGE DES TROUS DANS L'ENROBÉ CHEZ LA CLIENTE
Donneur d'ordre : Mme C. VIERNE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de maçonnerie a l'intérieur de l'immeuble

LE 25 MARS 2025 A 11H45
NETTOYAGE DES 2 REGARDS POUR REPRISE
LE 27 MARS 2025 A 8H30
MISE A LA COTE DES 2 TAMPONS EU ET EP
DÉCOUPE DE L ENROBÉ AUTOUR DU TAMPON EP.

FINITION AUTOUR DES 2 TAMPONS

AU MORTIER TEINTÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 31/03/25 a 09H31 Mme C. VIERNE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE DE CHANTIER équipé de matériel de maçonnerie (génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, marteau piqueur, pompes d'assèchement, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution.
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030765

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Travaux sur réseaux	EU/EV/EP extérieurs	1	727,27
				727,27
		TOTAL H.T.		727,27
		T.V.A. a 10,00%		72,72
		TOTAL T.T.C.	En EURO	799,99

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1000764 du 04/03/2025

Pr.

SEMCODA
Service Vente du Patrimoine
50, rue du Pavillon
CS 91007
01009 BOURG-en-BRESSE
Cedex
Tel:04.74.22.40.66

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☐
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☒
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

MME MOREL Marie therese
16 RUE NOUVELLE
01330 VILLARS LES DOMBES

VTETRVPCPE Vente Travaux liés Vente Partie Commune Extérieur
01-EE-3202-VTE-61563150

Téléphone : 09.56.09.38.79
03731-00001-00005-00010 H / Type 3

Date entrée: 01/01/1998

Délai

Date limite exécution : 19/03/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
VOIRIES ENTRETIEN VOIRIES I y a des trous dans l'enrobé devant chez la cliente pourriez vous les reboucher svp je vous remercie de contacter mme MOREL / MOLINES 06 87 28 48 86 Pour pls d 'information merci de contacter mme berard notre commercilae 07.61.12.30.16	1,00	727,27	727,27	72,73	800,00

Total H.T.	727,27
Total TVA	72,73
Total TTC	800,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BERARD DELPHINE le 04/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Directeur Vente de Patrimoine

Jaime GOVOU

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Service Vente du Patrimoine**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA Service Vente du Patrimoine**

Adresse : **50, rue du Pavillon CS 91007 01009 BOURG-en-BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **16 RUE NOUVELLE 01330 VILLARS LES DOMBES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG-en-BRESSE**

le **11/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1000764